



## Comment rédiger un testament

Par **djecrolle**, le **09/12/2014 à 19:48**

bonsoir,

Avec mon ami, nous souhaitons nous pacser et également rédiger notre testament. Pour ma part je n'ai pas d'enfants, lui en a 2 d'un premier lit. Comment doit-il rédiger son testament pour que je sois couverte s'il part avant moi ? Et que je puisse garder notre bien.

Merci

Par **domat**, le **09/12/2014 à 20:19**

bsr,

comme votre futur partenaire a des enfants qui sont héritiers réservataires, il ne peut les déshériter.

une des solutions c'est qu'il fasse un testament vous léguant l'usufruit de l'universalité de vos biens mobiliers et immobiliers, ainsi ses enfants ne recevront que la nue-propriété mais n'auront pas ni l'usage ni les fruits (revenus) de ses biens.

cdt